

Réaliser soi-même son plan de fumure



6 et 21 février 2024



La Roche sur Yon



Public visé : agriculteurs·rices

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser la réglementation et les risques environnementaux liés à l'azote.
- ✓ Acquérir des repères pour réaliser son plan de fumure.
- ✓ Être capable de vérifier la cohérence et corriger son plan de fumure.
- ✓ Prendre du recul sur ses pratiques de fertilisation.

INTERVENANTE

- ✓ Emilie ROSELIN, animatrice GRAPEA

Jour 1 : 9h30-17h30

- ✓ Présentation de la réglementation.
- ✓ Éléments techniques de raisonnement de la fertilisation
- ✓ Prise en main du logiciel Ferti-Adage.
- ✓ Intégration du réalisé 2023
- ✓ Démarrage du plan de fumure 2024

Jour 2 : ½ journée

- ✓ Rappels sur les points clés de la réglementation et questions suite J1
- ✓ Finalisation du plan de fumure 2024, contrôle de cohérence et analyse des pratiques de fertilisation.
- ✓ Aide à la déclaration.

Pré-requis : avoir un compte FertiAdage

Démarche pédagogique : apports théoriques, utilisation du logiciel FertiAdage

Modalités d'évaluation : fiche d'autoévaluation, bilan oral

Renseignements et inscription auprès de Emilie ROSELIN
grapea.civam85@gmail.com – tél 06 03 80 45 89